

Communiqué de presse

La construction: un secteur à potentiel pour l'économie française dont la sortie de crise demeure tributaire de mesures de soutien ciblées

- Les perspectives restent maussades en 2014 pour la construction : -1,5% en volume
- La construction contribue à 5% au PIB et concerne 5% de la population active en France
- L'accélération de la sortie de crise sera liée aux mesures de soutien appropriées à la complexité de ce secteur

PARIS – le 16 avril 2014 – Euler Hermes, le leader mondial de l'assurance-crédit, dresse le bilan du secteur de la construction en France : un rapport analyse ses difficultés et ses potentialités de croissance qui auraient des conséquences bénéfiques pour l'économie française à la condition d'être soutenues par des mesures adaptées.

Les difficultés de 2013 entraînent des perspectives maussades pour 2014

En 2013, les mises en chantier de logements neufs ont reculé en glissement annuel en France de -5% (318 748 vs 336 277 fin 2012), loin de l'objectif de 500 000 mises en chantier souhaité en début d'année par les pouvoirs publics.

« On est entré en 2013 en zone rouge, c'est-à-dire en dessous du seuil de 350 000 qui est le niveau minimum pour répondre aux besoins annuels correspondant à l'évolution sociologique et démographique de la France », commente Didier Moizo, conseiller sectoriel pour Euler Hermes. « Les mises en chantier continuent de baisser, bien qu'à un rythme moins soutenu. »

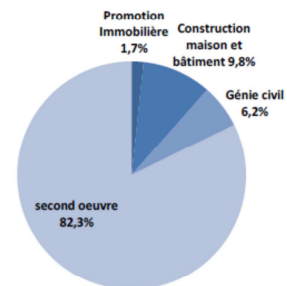
Les statistiques des permis de construire dans le résidentiel n'augurent pas d'un redressement au premier semestre 2014. Ils ont reculé significativement au cours de l'année 2013 (-11,7%). L'évolution de l'indice de production du ciment confirme les difficultés du secteur. Il est en fin d'année 2013 au plus bas niveau depuis 2001, et inférieur de 23% au point haut de mars 2007.

Les réalités et l'analyse de l'ensemble du secteur sont plus complexes car il comprend de multiples métiers dont la construction non-résidentiel et les travaux publics, qui sont également en berne en 2013 avec des baisses en volume respectivement estimées à -3% et -4%. De ce fait, des embellies dans certains segments ou régions peuvent permettre d'atténuer les difficultés du secteur en 2014 malgré des perspectives globales maussades. Au total, l'activité du secteur de la construction pourrait à nouveau se contracter en volume de -1,5% en 2014.

Par ailleurs, le nombre de défaillances dans la construction reste très élevé : 15 500 en 2013, autant qu'en 2012, signe d'une fragilité structurelle.

« Elles représentent 25% de l'ensemble des défaillances, ce qui est disproportionné en comparaison du poids économique du secteur. Pour autant, face aux difficultés particulièrement difficiles et tenaces, la construction manifeste une certaine résilience et on constate une stabilisation des défaillances », ajoute Sophie Allégot, responsable de l'arbitrage des risques dans le secteur de la construction pour Euler Hermes France.

Chart 7 : Défaillances par métier en 2013 (en % du nombre)



Sources : OCDE, Euler Hermes

La construction, un secteur clé, qui recèle des potentiels de croissance

La construction occupe une place déterminante dans l'économie française. Elle représente 5% du PIB et 25% de l'investissement. 1,3 million de personnes sont employées dans la construction, c'est-à-dire environ 5% de la population active dont de nombreux intérimaires. Tout accroissement de l'activité a un effet positif immédiat sur l'emploi, puisqu'il s'agit principalement d'activités non délocalisables.

1) Des intervenants solides, capables de s'imposer dans la compétition internationale

Quatre grandes entreprises de construction françaises sont parvenues à se hisser dans le top 10 européen en fonction du chiffre d'affaires. Les sociétés françaises du BTP sont ainsi en bonne position pour tirer avantage du grand programme de construction de routes et de logements lancé par la Russie pour la période 2014/2020.

2) Une croissance démographique favorable

A la différence d'autres pays européens, la démographie française constitue un facteur de croissance de la construction de logements. Le taux de croissance annuel moyen de la population pour la décennie en cours est de 0,5%, alors que, par exemple, la population allemande pourrait continuer à se contracter. En France, le déficit de logements concerne 700 000 personnes.

3) Le besoin urgent de rénovation et de mise aux normes

La France affiche un taux de vacance de logements de l'ordre de 7% dont une partie nécessite des travaux de rénovation avant leur retour sur le marché. Le respect des normes environnementales constitue également un facteur d'expansion potentielle. Les besoins sont immenses: 75% des logements environ nécessitent des travaux d'amélioration. A court terme, l'état d'au moins 100 000 logements requiert une réhabilitation d'urgence.

L'accélération de la sortie de crise demeure tributaire de la mise en œuvre de mesures de soutien répondant à la complexité du secteur

1) Relancer les grands projets de travaux publics :

Dans le domaine des infrastructures, les retards pris dans l'entretien et la modernisation des routes et des voies ferrées pour des raisons budgétaires, encore amplifiés par la suspension de l'écotaxe, représentent plusieurs centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires. Certaines de ces dépenses vont progressivement devenir incontournables. Les grands chantiers de lignes LGV, aujourd'hui mis en retrait, auraient pu dynamiser le secteur des travaux publics.

2) Relancer le pouvoir d'achat et la confiance par des mesures incitatives

Le segment du second œuvre, où l'on retrouve beaucoup de petites entreprises paye un lourd tribut. Des réformes spécifiques pourraient leur donner un ballon d'oxygène, tel que le taux de TVA à 5% dans la rénovation thermique. Le pouvoir d'achat en berne des ménages reste également un frein majeur à la relance du secteur. Des mesures incitatives à l'accession d'un logement neuf et à l'octroi d'un prêt à taux zéro permettraient de redynamiser le marché.

Par ailleurs, des mesures adaptées contribueraient à renforcer le climat de confiance dans la construction. Un signal est nécessaire au regard de l'évolution de l'indice de confiance du secteur qui est en février 2014 (-31) proche de l'opposé de la valeur affichée en septembre 2007 (+29) pour une valeur moyenne proche de -7. A défaut, la sortie de crise sera plus longue et plus incertaine. Leur urgence est renforcée par le phénomène d'inertie qui retardera leurs effets bénéfiques sur les entreprises et l'emploi.

« Les entreprises de la construction ont été fragilisées par plusieurs années de crise, d'autant qu'il s'agit pour beaucoup de petites structures faiblement capitalisées qui ne sont pas parvenues à reconstituer leurs fonds propres mis à mal par la crise de 2009 », analyse Nicolas Delzant, président du Directoire d'Euler Hermes France. « Certaines mesures sont urgentes et nécessaires pour donner un nouveau souffle au secteur et créer immédiatement des emplois en France. »

Contacts media :

Euler Hermes France

Sophie Rémy +33 (0)1 84 11 54 31

Sophie.remy@eulerhermes.com

Publicis Consultants

Romain Sulpice +33 (0)1 44 82 46 21

romain.sulpice@mslfrance.com

Euler Hermes Group

Rémi Calvet +33 (0)1 84 11 61 41

remi.calvet@eulerhermes.com

N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes France**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste client.

Euler Hermes est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PIB global. Basée à Paris, la société est présente dans plus de 50 pays avec plus de 6.000 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à NYSE Euronext Paris (ELE.PA). Le groupe est noté AA- par Standard & Poor's et Dagong. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,5 milliards d'euros en 2013 et garantissait pour 789 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2013. Plus d'information: www.eulerhermes.com, [LinkedIn](#) ou Twitter [@eulerhermes](#).

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel " ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Euler Hermes et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes. La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.